Ecole primaire des 4 montagnes
1244 route de Flin St Hugues
38 380 St Pierre de Chartreuse
04 76 88 63 87
ce.0381164j@ac-grenoble.fr

St Hugues, le 28/11/2024

Mardi 26 novembre 2024 à 18h30

Personnes présentes à la réunion : Mme sauge (adjointe aux affaires scolaires), Mme Chambard (trésorière du SOU), Mme Alaix (trésorière adjointe du SOU), Mr Michel (délégué des parents d'élèves), Mme Krivan (déléguée des parents d'élèves), Mr Deville (délégué des parents d'élèves), Mme Le Douaron (déléguée des parents d'élèves), Mme Leroy (animatrice du périscolaire), Mme Robveille (directrice du périscolaire), Mme Menager (enseignante), Mme Toffa (enseignante), Mme Albenque (enseignante) et Mr Léger (directeur).

Personnes excusées : Mr Gusmeroli (maire), Mme Campo (IEN), Mme Pernet (enseignante), et Mme Caldwell (déléguée des parents d'élèves)

1 Présentation / organisation du conseil d'école

Le conseil d'école est l'organe qui prend les grandes décisions dans la vie de l'école

I. Il vote le règlement intérieur.
II. Il établit le projet d'organisation de la semaine scolaire.
III. Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, il **donne tout avis et présente toute suggestion** sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :
 - Les actions pédagogiques entreprises.
 - L'utilisation des moyens alloués à l'école.
 - Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés.
 - Les activités périscolaires.
 - L'hygiène scolaire.
 - La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.
IV. Il adopte le projet d'école
V. Il est consulté par le Maire sur :
 - L'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.
 - La modification des horaires d'entrée et de sortie.
 - Des modalités d'organisation d'un service de garderie.
VI. Il est informé sur :
 - L'organisation des aides spécialisées.
 - Les modalités de rencontres des maîtres avec les parents de leurs élèves, notamment la réunion de rentrée.

Choix des dates des prochains conseil d'école : le 13 mars 2025 et le 19 juin 2025

2 Présentation du projet intergénérationnel

1) Un évènement festif le 6 avril : organisation de la fête du printemps, à la demande des séniors, qui aura lieu aux chalets de Saint Hugues : reprise des actions de l'année dernière avec davantage d'actions proposées, un diner dansant (bal musette).
Le Sou des écoles est invité à participer. Nous aurons donc besoin de parents pour tenir la buvette.
Plusieurs réunions seront prévues d'ici là pour l'organisation.

2) Le repas de Noël aux chalets de saint Hugues aura lieu le mardi 17 décembre. Les CM se rendront au chalet de Saint Hugues pour rencontrer les ainés, leur proposer un travail sur la mémoire et partager un temps convivial (organisation d'un jeu).

3 Organisation de l'école

3.1 L'équipe pédagogique

Laura Pernet complète Delphine Albenque le lundi.

Nous accueillons également Lauranne Geldhof qui enseigne tous les lundis auprès des élèves des CM.

Anne Leroy qui remplace Geneviève en tant qu'animatrice du périscolaire.

3.2 Les représentants des parents d'élèves

Cette année, les représentants des parents d'élèves sont Elise Krivan, Laure Baudouin, Gabriel Michel, Emilie Le Douaron, Marie Caldwell, Xavier Deville et Barbara Sakarovitch.

3.3 Bilan de la rentrée : effectifs

88 élèves inscrits à la rentrée. 3 nouvelles arrivées pour janvier (PS, CE1, CM2)

Effectifs : PS/MS =29, GS/CP =17+1, CE1/CE2 =18, CM1/CM2 =24

Inquiétude pour l'année prochaine avec une fermeture si les effectifs sont inférieurs à 70 élèves.

3.4 Vote du règlement intérieur

Règlement voté à l'unanimité

3.5 Les évaluations nationales

Les compétences des élèves de CP au CM2 sont évaluées en français et en mathématiques dans le courant du mois de septembre. Ainsi, le professeur dispose d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement. Suite à ces évaluations, l'enseignant a pu rencontrer les parents pour faire un bilan.
Les CP auront à nouveau des évaluations nationales durant le mois de janvier + un test Ouralec (test de lecture) organisé par la circonscription Voiron 3.

3.6 Aide aux élèves en difficulté : RASED

Interventions de la psychologue scolaire, Mme Ferreol, qui vient observer quelques enfants.

3.7 Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Mise en place d'APC (activités pédagogiques complémentaires) les lundis, les mardis et les jeudis de 16h30 à 17h30.

3.8 PPMS (plan particulier de mise en sûreté)

Un exercice « attentat intrusion » a eu lieu le jeudi 21 novembre (RAS)

Un exercice d'évacuation incendie est prévu d'ici les vacances de Noël.

Réflexion autour de l'alerte intrusion. La corne de brume est peu efficace et contreproductive (lors d'un confinement, on recherche le maximum de silence). Des devis sont en cours pour installer une alarme lumineuse.

Les services techniques vont faire quelques photos des installations pour finaliser le PPMS.

3.9 Ski et natation

Au retour des vacances de Noël, les enfants débuteront un cycle de ski alpin à la station des Egaux. En cas de manque de neige, un report est prévu sur du ski nordique au Col de Porte.

Problèmes récurrents de la piscine (séances du mois de septembre reportées au mois de juin) : Difficultés pour trouver des MNS, températures souvent trop basses principalement le matin, déficit de parents agrées.

Impossibilité de réaliser cette activité dans une autre piscine du secteur (plus de transport que de temps dans l'eau).

Solution envisagée : stage intensif annuel de natation uniquement pour les enfants du cycle 2 (6 séances dans une piscine couverte de la région, associée à une autre activité pour faire une sortie à la journée) + stage de nation pour les cycles 2 et 3 tous les 3 ans lors de la classe découverte.

Coût de cette solution à définir (report possible des coûts actuels ?). Mr le Maire n'est pour l'instant pas favorable à cette solution.

3.10 Projet d'école

Les axes de travail retenus pour notre projet d'école sont l'enseignement de l'oral, l'acquisition de compétences psychosociales, le développement de la collaboration et l'école dehors.

4 Vie de l'école

4.1 Sorties effectuées et projets pour cette année

PS/MS :

Plusieurs sorties à proximité de l'école effectuées dans le cadre du projet « école dehors », participation à la course longue (projet « Octobre rose »), visite du musée Arcabas et création d'une œuvre artistique commune (projet Micro-folies).

GS/CP :

Participation à la course longue (projet « Octobre rose »), visite du musée Arcabas et création d'une œuvre artistique commune (projet Micro-folies), travail sur le thème des dinosaures et des volcans (création de maquettes et exposition).

CE1/CE2

Plusieurs sorties à proximité de l'école effectuées dans le cadre du projet « école dehors », participation à la course longue (projet « Octobre

rose »), visite du musée Arcabas et création d'une œuvre artistique commune (projet Micro-folies).

Les projets à venir : création d'une aire éducative terrestre, étude du milieu aquatique avec le SIAGA, projet « écoute de la forêt » avec le parc naturel de Chartreuse.

CM1/CM2 :

Plusieurs sorties à proximité de l'école effectuées dans le cadre du projet « école dehors », participation à la course longue (projet « Octobre rose »), visite du musée Arcabas et création d'une œuvre artistique commune (projet Micro-folies), projet numérique (utilisation du logiciel Scratch pour fabriquer des flocons), intervention de l'IFAC pour travailler sur l'estime de soi.

Les projets à venir : création d'une aire éducative terrestre, défi Euréka-maths, projet « mobilité » avec le parc naturel de Chartreuse.

Volonté de fédérer les enfants et les adultes de l'école : gros succès de la course longue pour « Octobre Rose », mise en place de journées à thèmes tout au long de l'année.

4.2 Problématiques des entrées dans l'école

Seul un enseignant est dans la cour le matin pour accueillir les enfants de l'école. Il doit attendre que tous les parents qui déposent leurs enfants en maternelle soient sortis. Pour des raisons de sécurité et pour permettre à l'enseignant de service de débuter rapidement la classe, nous avons fait le choix de terminer l'accueil des PS/MS à 8h30. Ainsi, les enfants qui arrivent à 8h30 sont directement récupérés par l'ATSEM devant la classe.

4.3 Financements de l'école

A cause de coûts exorbitants de fonctionnement de la coopérative scolaire, nous avons été obligés de quitter la Banque postale pour la banque en ligne AssoConnect.

Nous souhaitons trouver un mécène pour participer à l'achat d'un baby-foot pour l'école (opération proposée par la fédération française de baby-foot qui propose un crédit d'impôt pour l'achat d'un baby-foot).

5 Périscolaire et restaurant scolaire :

Travail sur l'empathie et la gestion des émotions (en lien avec le projet d'école) : mise en mots des émotions, danses, usage d'un vocabulaire précis (développement des émotions positives), mise en place d'un punching-ball.

Relance du projet intergénérationnel (cartes d'invitation, moments de partage et utilisation des compétences des anciens).

Relance du club journalisme sous la forme d'une gazette mais abandon du podcast (trop de jeunes enfants).

Travail autour de la protection de l'environnement : jardin partagé, compost, challenge « lutte contre le gaspillage »).

Reprise du règlement et des sanctions concernant l'usage des transports scolaires.

Communication compliquée avec certains parents qui méconnaissent le fonctionnement alors que celui-ci est expliqué lors d'une réunion de rentrée (très peu de parents présents).

Pistes d'amélioration : associer cette réunion de rentrée à celle des PS/MS pour informer les nouveaux parents et « toucher » davantage de monde.

6 Mairie

Le responsable des services techniques, Stéphane Collion, est en arrêt donc le service fonctionne à minima.
La salle de motricité sera repeinte pendant les vacances de Noël et la classe des GS/CP durant l'été.
Les travaux de la future salle multisports avancent rapidement (le toit est presque terminé) et le bâtiment devrait être prêt pour septembre prochain.

La mairie demande s'il est possible que les élèves de CM participent à la commémoration du 8 mai.

7 SOU des écoles

Le SOU des écoles est une association constituée de parents d'élèves. Ils organisent des actions pour récupérer des financements qui permettront aux enfants et aux enseignants de réaliser des projets (sorties et intervenants).

Cette année encore, de nombreuses actions sont prévues (vente de saumon, de brioches, de barres de céréales, de chocolats, marché de Noël, participation au ravitaillement du trail de Raidlight, Carnaval, fête du printemps, fête de l'école, …).

Le bureau du SOU constate une faible mobilisation des parents (peu de parents volontaires sur certaines actions, un seul parent d'élève présent lors de l'assemblée générale).

Quelques axes d'amélioration : Responsabiliser les enfants pour distribuer les flyers, créer un numéro de téléphone pour réserver sur certaines actions (en plus du mail ou du QR code), diffuser l'information via le journal communal pour communiquer auprès d'un public plus large.

Il n'y aura pas de spectacle de Noël mais une kermesse et un spectacle auront lieu le 13 juin à l'école.

Proposition d'un pique-nique partagé le mardi 20 mai.

8 Questions des parents

- Certains parents souhaitent que la salade et le pamplemousse ne soient plus proposés en entrée car beaucoup d'enfants n'aiment pas cela.

Réponse : les menus sont élaborés en lien avec une nutritionniste dans un souci de variété et de satisfaire des goûts différents.

- Proposition d'une cour plus végétalisée

Réponse : réflexion actuelle pour un réaménagement de la cour avec notamment une perméabilisation du sol.

- Inquiétude sur l'impact du nombre d'enfants sur les apprentissages en maternelle.

Réponse : Fonctionnement adapté cette année avec l'utilisation de plusieurs espaces (salle de motricité utilisée pour d'autres apprentissages). L'enseignante souhaite rassurer les parents car elle constate un très bon fonctionnement de classe.

- Pour les sorties en forêt en maternelle, certains parents aimeraient avoir l'information en amont et avoir la possibilité de mettre une jupe ou une robe à leur enfant ce jour-là.

Réponse : l'enseignante effectue ses sorties en fonction de la météo et des envies de la classe. C'est pourquoi elle a demandé à chaque parent une tenue adaptée qui reste dans l'école. Pour ce qui est des jupes ou des robes, l'enseignante rappelle que la tenue doit être facile à mettre (passage aux toilettes), pratique, pour réaliser des activités en plein air et ne pas craindre d'être salie ou abimée.

- Possibilité de se changer après une activité sportive.

Réponse : Nous n'avons pas de vestiaires pour l'instant mais les enfants ont la possibilité de se changer aux toilettes s'ils le souhaitent.

- Raison de la suppression du goûter collectif en maternelle.

Réponse : goûter collectif très compliqué à gérer avec 30 élèves. Si les enfants n'ont pas pu déjeuner avant l'école, ils ont la possibilité de le faire sur le temps d'accueil (goûter individuel).

- Certains enfants ont encore faim après la cantine (quantité insuffisante).

Réponse : il reste normalement toujours du rab mais, en fonction des bavardages, le temps de servir tous les enfants peut parfois être long et ne pas permettre un deuxième service.

Fin du conseil : 21h20

Le directeur, Antoine Léger

